

Méthode de calcul du volume de déchets par habitant :

Poids moyen par habitant / semaine = 8,500 kg

Densité des ordures ménagères (source ANRED) = 1,125

Volume / semaine / habitant : 8,500 / 0,125 = 68 litres

Après mise en place de la collecte sélective :

A) Habitat individuel :

Volume d'ordures ménagères hebdomadaires : 68 – 27 = 41 litres

Si 2 collectes hebdomadaires (C2) = 21 litres / habitants par collecte

Si 3 collectes hebdomadaires (C3) = 14 litres / habitants par collecte

Si 6 collectes hebdomadaires (C6) = 07 litres / habitants par collecte

B) Habitat collectif :

Volume d'ordures ménagères hebdomadaires : 68 – 12 = 56 litres

Si 2 collectes hebdomadaires (C2) = 28 litres / habitants par collecte

Si 3 collectes hebdomadaires (C3) = 19 litres / habitants par collecte

Si 6 collectes hebdomadaires (C6) = 09 litres / habitants par collecte

Détermination des types et nombres de conteneurs à retenir :

Elle devra s'effectuer dans la gamme suivante afin de se rapprocher au maximum des volumes déterminés ci-dessus.

TYPE	A (centimètre)	B (centimètre)
120 litres	555	480
240	740	580
340	790	560

TYPE	A (centimètre)	B (centimètre)
660 litres	1260	770
770	1260	770

